

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE DE LAMENTIN****Séance du 30 Décembre 2021**

L'an deux mille vingt et le jeudi trente décembre à dix-sept heures cinquante trois le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle de congrès de la médiathèque Ernest J. PEPIN, en raison du contexte, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX Premier Adjoint au Maire.

Présents :

M Ephrem GLORIEUX ; Mme Clara RIGAH ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Christiane TREIL-ALBON M Lucien BEAUZOR ; M. Rodrigue MOULIN ; adjoints au maire.

Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M Didier MARICEL ; Mme Anny GENIPA ; M. Martelin RATIER ; M Yvon COMBES ; M Saturnin FRANCILLONE ; M Richard PROMENEUR M. Arthur MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; M. Pierre ALBINA ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M José TORIBIO ; M Florent TREIL Conseillers Municipaux.

Représentés :

Mme Manuela PETRO- METONY par Mme Christiane TREIL-ALBON
M. Jean-Louis SAINCILY par M Yvon COMBES
Mme Nicole RABOLION par M José TORIBIO
Mme Gladys BURAT par M Lucien BEAUZOR
Mme Jacqueline BELFORT par M. Rodrigue MOULIN

Absents : M. Jocelyn SAPOTILLE Maire ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Sonia MERCADIER ; M. Christian CITADELLE ; Mme Karine GATIBELZA ; Mme MAGALATCHOUMY Sarah ; Mme Reinette JULIARD ; M. Léon MACAQUI ; M. José KANDASSAMY

DELIBERATION N°2021/12/89

AVIS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES N° 2021-0121 – COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (BUDGET PRINCIPAL + ANNEXE) ET BUDGET PRIMITIF 2021 (PRINCIPAL).

A la suite de la saisine du Préfet de Région, au titre de l'article L.1612-14 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a rendu le 16 décembre 2021 l'avis n°2021-0121.

Cet avis, soumis au Conseil municipal, demande à la Commune de rectifier son budget primitif 2021.

Les modifications apportées par la CRC sont les suivantes et concernent les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement.

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	24

Date de la convocation

24 décembre 2021

Date d'affichage de la délibération

**Adoptée par 22 voix pour 3 contre
(M. José TORIBIO ; M. Florent
TREIL Mme Nicole RABOLION)**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le chapitre 012 « *Charges de personnel* » a été augmenté de 630 000,00 €

Le chapitre 68 « *Dotations aux amortissements* » a fait l'objet de l'inscription d'une dotation en provision pour dépréciation des comptes de tiers pour un montant de 850 000 €. Cette dotation concerne les titres émis entre 1991 et 2017 dont les recettes n'auraient pas été recouvrées.

Le chapitre 023 « *Virement à la section d'investissement* » est diminué de 497 038,00 €.

Le chapitre 67 « *Charges exceptionnelles* » a fait l'objet de l'inscription de la somme de 1 233 677,79 € pour l'apurement des comptes de tiers.

Recettes

Le chapitre 77 – « *Recettes exceptionnelles* » a été augmenté de 2 216 639,00 € pour tenir compte :

- de l'écart positif entre les réalisations plus élevées que les prévisions budgétaires : 852 479,00 €
- des comptes de tiers à apurer pour 1 364 160,39 €.

Le reste des chapitres restent inchangés.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE				
Dépenses de fonctionnement		Budget voté	Modification CRC	Budget corrigé
011	Charges à caractère général	4 404 408	0	4 404 408
012	Charges de personnel	12 000 000	630 000	12 630 000
014	Atténuations de produits	0	0	0
65	Autres charges de gestion courantes	6 380 420	0	6 380 420
66	Charges financières	439 164	0	439 164
67	Charges exceptionnelles	174 000	1 233 678	1 407 678
68	Dotations aux amortissements	0	850 000	850 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	563 895	-497 038	66 857
042	Opér. d'ordre de transferts entre sections	316 867	0	316 867
002	Déficit reporté	0	0	0
	Total	24 278 754	2 216 639	26 495 393
Recettes de fonctionnement		Budget voté	Modification CRC	Budget corrigé
013	Atténuations de charges	0	0	0
70	Produits services, domaines et ventes	192 000	0	192 000
73	Impôts et taxes	17 454 874	0	17 454 874
74	Dotations et participations	4 271 326	0	4 271 326
75	Autres produits de gestion courante	244 743	0	244 743
76	Produits financiers	0	0	0
77	Produits exceptionnels	274 000	2 216 639	2 490 639
042	Opér. d'ordre de transferts entre sections	0	0	0
002	Excédent reporté	1 841 811	0	1 841 811
	Total	24 278 754	2 216 639	26 495 393

SECTION D'INVESTISSEMENTDépenses

Les dépenses inscrites concernent les opérations d'équipements suivants :

- 21303 – Achats de terrain : 830 638,00 €. Il s'agit du portage de terrain par l'Etablissement Public Foncier.
- 21710 – Construction du groupe scolaire de caillou : 2 249 602,00 € (pour tenir compte de la subvention FEDER que la commune a obtenu).

Recettes

Le chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » est réduite à 66 857,00 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE				
	Dépenses d'investissement	Budget voté	Modification CRC	Budget corrigé
16	Emprunts et dettes	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	126 498	0	126 498
13	Reversement de subventions	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	580 028	0	580 028
23	Immobilisations en cours	0	0	0
OP	Opérations d'équipement	14 059 128	3 080 240	17 139 368
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 015 990	0	1 015 990
26	Participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
040	Opér. d'ordre de transferts entre sections	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté	4 596 171	0	4 596 171
	Total	20 377 815	3 080 240	23 458 055
	Recettes d'investissement	Budget voté	Modification CRC	Budget corrigé
10	Dotations fonds divers et réserves	2 814 921	0	2 814 921
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0	0	0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	13 056 934	0	13 056 934
138	Autres subvention non transférables	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 300 000	0	1 300 000
23	Immobilisations en cours	0	0	0
28	Amortissement des immobilisations	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	563 895	-497 038	66 857
040	Opér. d'ordre de transferts entre sections	316 867	0	316 867
041	Opérations patrimoniales	0	0	0
024	Produits des cessions	2 325 198	0	2 325 198
001	Excédent reporté	0	0	0
	Total	20 377 815	-497 038	19 880 777

En conséquence, il est demandé au Conseil municipal de valider les corrections du budget principal 2021 rectifié par la Chambre Régionale des Comptes, comme indiqué dans son avis.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De prendre acte de la communication de l'avis n°2021-0121 du 16 décembre 2021 de la Chambre Régionale des Comptes.

ARTICLE 2 : De prendre acte de la tenue du débat portant sur l'avis n°2021-0121 du 16 décembre 2021 de la Chambre Régionale des Comptes.

ARTICLE 3 : De rectifier conformément à l'avis n°2021-0121 du 16 décembre 2021 le budget principal 2021 ainsi qu'il suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Nature	Libellé	Dépenses	Recettes
012	64111	Rémunération principale	150 000,00	
012	64112	NBI, supplément familial	30 000,00	
012	64118	Autres indemnités	250 000,00	
012	64131	Rémunération non titulaires	200 000,00	
67	6718	Charges exceptionnelles	1 233 678,00	
68	6817	Dépréciation actif circulant	850 000,00	
023		Virement à la section d'investissement	- 497 038,00	
77	778	Autres produits exceptionnels		1 364 161,00
77	7718	Produits exceptionnels		852 479,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			2 216 640,00	2 216 640,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opération / Chapitre	Nature	Libellé	Dépenses	Recettes
		Opérations d'équipement		
21303	2111	Achats de terrains	830 638,00	
21710	2313	Construction du GS de Caillou	2 249 602,00	
2913	2135	Cuisine centrale	1 500,00	
2506	202	PLU	4 000,00	
21901	2313	Maison de quartier de vincent	1,00	
21501	21532	Station d'épuration de cailloux	- 294 276,00	
021		Virement de la section de fonctionnement		- 497 038,00
		Pas d'opérations		
20	2031	Frais d'études	30 000,00	
20	2051	Concessions et droist similaires (logiciels)	50 000,00	
21	21318	Agencements autres bâtiments publics	2 062,00	
21	2135	Installation et agencement	18 000,00	
21	2151	Réseaux de voirie	71 350,00	
21	2152	Installations de voirie	2 860,00	
21	21534	Réseaux d'électrification	11 800,00	
21	21538	Autres réseaux	1 062,00	
21	21568	Autres matériels et outils d'incendie	12 720,00	
21	2158	Autres installations, matériels et outillages tech.	13 731,00	
21	2183	Matériel de bureau et informatique	42 050,00	
21	2184	Mobilier	10 480,00	
21	2188	Autres immobilisations	22 660,00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			3 080 240,00	- 497 038,00

ARTICLE 4 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente

ARTICLE 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Adoptée par 22 voix pour 3 contre (M. José TORIBIO ; M. Florent TREIL Mme Nicole RABOLION)

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

 **Le Président,**

Ephémère GLORIEUX

